de, sut decision trop parties Aviens bris la résolution de la mais reproduct pour place religies, one pourcobe qu

ris. Efricar des Testi<sup>s</sup> page avings & delegables (pour sp

roles d'un Croyent, nit été aténogra-

t'on good feelt und wint, jo nie fel pa - stulement in. Je fe exporte moi-mem individu qui l'avait remis à M. Bayon, et e mia curtain personne n'e en occasion d'avoir le dit

ACCOUNT POL. Minegraph de l'Abella NOMIN DNS PAR LE GOUVER NEUR.

John H. John, jugo de parcieto des Mapides, es

Frangoia Gagharif de la paraissa St-Bernard, en rott mt de gière, démissionnaire.

ou, juge de paix pour la ville de Monree.

MANGATER OF PRANCASS ioris qui nous parviennent à l'égard de denz forces maritimes, nom en conquest ties, qui est mouillée à Veeriz, est cuites tex de ligne, dont deux à treis ponts ; que tre fragates, & deux de première classe, et trois bricks. Elle deit, dit-on, spoir encore d'entres renforte: cette encedre est song les jus du vice-emiral Rowley, qui monte la Britannia, vaish & mois-posts. D'après co que l'on rapporte il s'y trouve 3,000 hommes de troupes de débarque use, comprenent les bâtimens de guerre réuses partis de Toulen, sers composes de cinq aisseaux dens, parmi losquela se trouvers La Ville de Mirroille, mutre vaissons de 90, un de 80, et deux de 74 canorio; quir frágater, iq. Belione, de promière, classe, ainsi que deux aps, et une de 44 canons ; treis brieds, le Drugen, le Griffer et La P'Robs, ainsi que d'autres petits napassa jagat 12 vaisseaux de ligne, 8 frégutes, 6 beinke, des A QUADRUPLE ALLIANCE.

D'apraakraité conclu entre la France, l'Angleterr Espagne le Portugal ; l'arrivée de Don Carles en Repaged perpant être confirmée, il n'y a pas de docte une are française ve entrer en Espagne pour sentenir les droide la joune mine, alasi pue le gouver an a prin ingagement. Pour peu que l'on réfléchie our est évément, on n'aura à pas de peine s'apercevel que le gouvernent Anglain, toujours fidéle à past mesie principe, à que pout être fort qu'à condition de comer le our voisine, ches cour qu'il appelle ses al faité à Don Carles tout les moyens de se rendre reuz pays, etile denner un neuvel emba bays. Quand on ponce que l'homme qui repréqui a viji vingt fois see sermone, est celui qui a ven con gaybar puissances étrangères en 1814, qui s'entes. Depuis environ six mois je me suis adressé à planteurs réte temp s'il paraisseit tout dévoné à l'empereur Napoléen; que de pance que c'est Talleyrand, le hourseau
de la Bance, qu'en a choise pour ambassedeur un Angleterri en doit s'attendre à tout de la part d'un être de
getter en doit s'attendre à tout de la part d'un être de
conseque, et en ne deit pas g'étenner que celui qu'i s
conseque, et en ne deit pas g'étenner que celui qu'i s
conseque, se fesse su détriment de la France, le suppèt
de l'Aghteure qu'enit payer générousement les servicqu'il i rend. N'avons-nous pas vu que, dispuis quantre
aux li france se se conduit que d'après l'influence de
l'Aghteure, que, siès que l'Angieterse parle, elle abéit
resp limente de l'angieterse parle, elle abéit
que, ent les différends enet lois de toucher à leur struie?
L'Asjeterse a'a-t-elle pas ibligé la France à mongraire
pour le différends enet lois de toucher à leur struie?
L'Asjeterse a'a-t-elle pas ibligé la France à mongraire
elle jaquait ne revenu expesidérable; elle a treavé and
elle jaquait ne revenu expesidérable; elle a treavé and
elle jaquait ne revenu expesiderable; elle a treavé après respect et en revenue corporation à domage et intéque le l'Aghterre d'ent elle pas ibligé la France à mongraire
ent elle jaquait ne revenu expesidérable; elle a treavé and
pour le comment l'angieure de contribuble qui sent obirespect le dévine de contribuble qui sent obirespect le dévine de contribuble qui sent obirespect le le France a consent à tame; denn fère
mêté elle a civeye es a rendes en Belgiques pour equation de le mire hande de la corporation de la corporation de contribuble qui sent obirespect le ne devenue contribuble qui sent obirespect le ne devenue en corporation de la corporation de plus de plus de plus de plus de plus de plus de dait aveles Bourbons pour les rétablir sur le trène, dess yearle Pindemaiser avec un potit trone exverse de la first ; et le France a consent à tene; dean first gele hait ; et le France a consent à tene; dean first gele de la cité de présent de la cité de pour d'estrée objets.

Orlemance conversant les marchande étaliers et velgale étale à consent de la la cité de pour d'estrée objets.

Audele la Antene de la cité de pour d'estrée objets.

Audele la Antene de la cité de pour d'estrée objets.

Audele la Antene de la présente actionance de pour de la la présente au des fantes de la présente de la cité de pour de mandre à la présente de la cité de pour de mandre à la présente de la présente de la présente de la cité de pour de mandre à la présente de la cité de pour de mandre de la cité de pour de mandre à la présente de la cité de pour de mandre à la présente de la cité de pour de mandre à la présente de la cité de pour de mandre à la présente de la cité de pour de mandre à présente de la cité de pour de mandre à présente de la cité de pour de mandre à présente de la cité de pour de mandre à présente de la cité de pour de mandre à présente de la cité pour de mandre à présente de la cité de pour de mandre à présente de la cité de pour de mandre à présente de la cité de pour de mandre à présente de la cité de pour de mandre à présente de la cité de pour de mandre à présente la cité de la présente de la cité de la présente de la cité de la présente de la cité de la cité de la présente de la cité de la présente de la cité de la présente de la présente la cité de la cité de la cité de la présente la cité de la c

Mantin, 6 juillet, jour des parts de provinces des parts de parts spiritus de la Franca, mai intrête mesquine d'une particular de la planta de la pla

enigete. Ha'y a pan de dente que our Alliabel provide et des principes indicates et mencent provide et des principes indicates et mencent provide et des principes indicates et de configuration de la principe de la manufact de la configuration de la principe de la manufact de la configuration de la principe de la manufact de la configuration de la provide de la configuration d

Parament ou l'autit des jains de la grant de la grant

u de gentter l'Angloterre, puissen s'aft été le truiter en pri-senier, il pouvait du moine l'emphaber de partir sen un vais-eu de guerre; le loi sur l'essèlement étranger lui dennait gereit. Ret-il pomble que la dissolution de enbinet nit dépersé l'attentiere du gouvernement des mendes de don Car-

Queiqu'il en soit, don Carlos set renti & ses parties see ofcessures à un chef de parti. Il se fore pas plus Biscape qu'il n'a fait en Portugal. Son nom et en présence priont rusiener l'esprit de sévolte, mais test cula ne sera de league durfe avec un prince qui se peut pas payer de rronne et qui est dépourve de talents. L'enthousiesroduit per son arrivée sera bientét étaint, cur le pounte re pas se sacrifer pour un homme qu'il he verra pas se ver digne du sèle qu'il veut jouer. Le retour de dan Carners, un moment, de l'activité à la guerre civile : il se endra un peu plus de sang; il y sura un peu plus de mai whit. En un met, l' Sepagne sur plongs tians le malheur par perti Tory ; mais le résultat sera le même ; l'insurrection combera, avec cette diffrence jaquiement que le dénouant dera tragique; ce qui ne serait pes arrivé ; don Carles at quité l'Espagne de son plein gré.

NOUVELLES DU MEXIQUE Per l'arrivée à New York, de la barque Messican, on a regu se jeureaux de Vera Crun, junqu'au 31 juillet. Voici ce que ous remarquens d'intéressent. Plusieurs places de l'Etat de Pueble se ses Aver de Senta-Anne, et du plan de Coernavaca ; il y en a

plusieure setres mentionnées dans le Censor du 91 ini endant militaire et a quitté Mexico, le 34 puillet, pour alle

edre possession de son commande li y a bien deb gene, même à Maxico, qui er que le gouvernament a que l'avantage ; ce qui nous fait ere que le avocès de Sante Anna centre Pueble, est douterz; à cette époque se répendit la peuvelle que la ville s'é-

—Encore quelques années et les provinces telles, vousienes de metre frontière, auront repris la physionomie qu'elles avaient sous la domination espagnoles; Les jeunes gene qui n'ont va qu'en penature les cossumes des anciennes get des managevres des Téries?

Quoiqu'il en soit, don Carles est rémi à ses pertissus en communantés religiouses, peuven et maintenant les aller voir dans la Belgique, qui se couvre de couvens nouveaux.

Une abbaye de Prémontrés vient d'y être rétablie; depuis peus le france et des armses mais ils n'est pu les écontes de frances et des armses mais ils n'est pu les écontes de frances et à requ les pouvoirs de recouvrir ann es mais ils n'est pa les fonnes de franciscain, et à reçu les pouvoirs de recouvrir su légitaleus d'un général ni les souvent et de recovoir des noviens les prétendans ne man n cront pas. Les ligueristes, ou prêtres de la congrégation du

Les liguoristes, ou prêtres de la congregation du Rédempteur, fandée par le père Liguori, so répendent aussi
en Belgique; arrivés il y a un an dats le diocèse de Tournail ils ent avjourd'hui plusseurs maisons ouvertes: deux
autres viennent de s'établir dans le diocèse de Liège
Enfia on a vu des especins à Anyers et des trinitaires
à Namer: Comme le dit Béranger, qu'il soit permis mème d'aller à la mosse, la liberté doit exister pour tout le
monde; mais, il faut l'avouer, chès nes voisies elle adié
bien exploitée per le clergé.
—On lit dans le Journel du Hébre;
"Les 116 s de reforme commerciale, quelques lotutacles
que seur présente l'opposition irréflechie du gouvernement,
se propagent peu à pès, avec une intensité qui finira sans
doit par triompher par la force de l'opinien publique,
de l'inertie de la résistance qu'on croit pouvoir lui opposer excere long tems.

oe i morte un me resistante que la concorre desquelles en l'Déjà plusieurs villes sur le concorre desquelles en croyait peuvoir à peine compter, ont adhéré aux principes exposés dans la paissante déclaration des opinions du commerce de Bordeaux et du Havre, et chaque jour encore de nouvelles achésions vienness préter un appui réces au système que le mon-pole et les prohibitions absolute pétendatent reléguer dans les régions nébuleuses des

motifs de découragement que les nouvelles nominations ont pà lui inspirer, s'est tenue en permenence au milieu de toutes les qu'estions vitales qui avaient occupé ses lab. rieuses sances; la commission commerciale du Havre, disions-nous, viant de receveir de la chambre de commercia de Dunkerque, une preuve nouvelle de l'importance que le asgoci de ce pert de mer a attachée à la manifestation des opinions des nagocians de notre villa.

L'eue cuamore de commerce a decuse que le mairé de la ville serait prié de convoquer le commerce de Dunkerque pour qu'il ést à statuer aur les propositions contenues cans l'adresse hâvraise, et à nummer, e'il y avait lieu, une commission qui serait chargée de s'adjoindre aux membres de la chambre de genvernement après-un combat de la chambre de commerce, pour examiner et décider les diverses questions d'économie politique et d'intérêt indus-te sessi regu la orgie d'un acte des efficiers civils

Léopold de Sicile avec la princesse Maria, deuxième fill du roi des Frangais, oat pour tasse, dit-oa, tes prétentions élevées d'une part pour la dot, de l'autre pour l'aganage du reyal épour. Il paralt que le roi Louis Philippe maite pour que le revenu du vicé roi de Sicile, qui n'est que de 2 à 300,000 fr., soit porté à 1,200,000, taux égal au revenu alloué par le roi régnant à son oncie le prince de Salerne D'après les lettres de Naples, Ferdinand II serait disposé à céder sur ce point, mais il rencontre une forte réfitance dans une portion de son conseit, et surtout de la part du minietre des affaires étrangères, adversaire déclaré de la fauille royale de France.

On lit dans le Phere, journel d'Auvers:

On itt dans le Phere, journal d'Auvern:

Des nouvelles, sur la foi desquelles on peut se reposer, nous annonce que des troubles asses sérieux ont lieu dans la Frise (Hellande) le refus de payar les injûts y est général. Deux demi-brigade et une betterie ont été envoyées pour appaiser les mouvemens et contraindre les habi-tags à acquitter les charges de l'état.

ALLEMAGNE Les fortifications près de Véreme et de Brisan sont presque achevées. On se tardera país à garmr des prèsque d'artilleria dont elles ont besoin pour leur défense. Lie batteries de la côte en Dalmatie, amei que les chemins qui les réunissent, tont, dit-on, presque entièrement rétable. Une quantité considérable de munitions de guerre a été senduite en Dalmatie. En générale l'Autriche présul sur toutes les différentions une position imponante qui contripuer public à maintacht la paix que tous les traités du même de l'outrait de Preschfort.

Weiel en quel étateont, és bout de quatre sus, les négociations au sujet du grand duché de Luxembourg:
FRANKPERT, 36 juin.

"Les mégociations au sujet du Luxembourg continuen "Les négociations au sujet de Luxembiurg continuent toujoura, quoiqu'on me a'en promette aucun bon résultat. Il est difficile que les conférencés de Leudres se rouvrent. Au moins, depuis que les représentans de l'Autriche et de la Hussie ent quitté la capitale de l'Angleterre, il est fort douteux que les trois cours de Nord y désirent une reprise des négociations. Capandant, on assure que la Hollando seuluita que l'ou mette un terme à l'état provincire où vous des méters de la lateure des conférences de vous les conférences de la lateure des conférences de la lateure de la conférence de la lateure de la conférence de la lateure cos regocations.

costheile que l'ou mette un terme à l'étut provisoire où uc trouve toute chose depuis la eléture des conferences de Londres. Le cabinet de La Hayes rédigé un projet qui lève, dit-es, les difficultés. Ce projet platés la question du Lassembourg souk an nouvesu point de voe, et la écout sans faire tort à aucune des partires. On a apprir que con grojèr a été blen accusili par pithéeure court, qui n'y demac leur assentiment; suite il feut que toutes les poissants que quelque légères modifications pour y demac leur assentiment; suite il feut que toutes les poissances qui out été représentées à Londres, l'examinent attenpresent avant qu'en ne preune une décision.

Le rayon militaire de la fortesses de Lauxembourg est aussi un objet de grandicitétats. On seit que le général Dumoulin vent le porter à quatre l'éves, fandis qu'e le général belge Talor e y oppose, et prétend qu'une telle axissaises ne peuveindire que pur une déciaration de genere. Il en set résulté entre les deux générax tites nerrespandante tels vive qui pourrait aiver des estres et résulte entre les deux générax tites nerrespandante tels vive qui pourrait aiver des esties et rissans, si les generes n'antérventient et ne déci-

risumes, il les graversemèse d'interventient et ne décident jusqu'où doit s'étendre le rayet! De c'es essets à Berlin, et l'en cherèhe un titoyen terme.

(Gasette Universelle d'Augelouge,

CORRESPUNDANCE D'ALLEMAGNE Daug-Pours, S juillet, 1884. de les atesares proporatoires priese par la priese par la Prusse note faceent presentir la teneut des la

persévérance mervailleusse. Le peuple allemand est, comme où sait, d'une excessive beahomie; en obtient tout de lui avec des promesses. Lorsqu'on pensa que, pour repousser les armées françaises, il fallait exciter l'enthou-

de lui avec des promesses. Lorqu'on penes que, pour reponsser les armées françaises, il faliait exciter l'esthéussimeme de la nation entière, es lei promit la liberté et des constitutions fortemest garanties. Dieu sait comment nous avons été recompensés de netre, cessance ! Aujourd'hul, on néus ferait espérer la même chose; plus l'anité politique de l'Affemagne, et le péuplé, toujours aussi orédule, volerait aux armes pour s'éveiller un beau jour entre les bras de l'Autriche et de la Pruse.

Quant à nous, habitans des rives du Rhim, nous sommes habitade à tourner nes regards vers la Fence. C'est d'elle seule que nous atténdons notre saint. Nois sevede par expérience ce que c'est que l'égalité sociale dont vous jouisses, l'abolition des privilèges dont vous dotérant ves assemblées révolutionnaires, l'unité de la législation et de la procédure précieux béritage de l'empire, nous pouvons établir une comparaison entre tous ces bienfaits de votre glorieuse ésancipation et la barbaris du système qui pèse sur nos frères de l'Allemagne cantrale, système dont nous sommes destinés à asbir l'application dans sa plénitule. Bu un mot, nos souvenirs, anes affections, notre intérêt, tout nous attarcle à la France dont nous depuis long tems après une occasion favorable de nous délivrer d'un jong que les partisars des vieilles straditions (alt deutsch) trouvent à peine supportable. Les doctrines de M. Wirth, quelque belles qu'elles soient en théerie, n'ont jam is pu éblouir nos payasse et nos bourgeois, qui en fait de système prosibalue. Notre patriotisme se va pas juaqu'à pouvoir attendre que m'M. nos compatriotis d'Autriche et de Pruses végitient bien nous tendre la main. Nous accueil-lons avec d'intérit et d'empressement tout ce qui pest aous faire espétier une prompte délivrance, que le traité lons avec distifict et d'empressement tout ce qui peut auus faire espeller une prompte délivrance, que le traité de quadriple stimnes, qui a fait ai peu de sensation es france, en a produit une profigieuse chez nous. Tout ceci n'est point un beau rave, fruit d'une exaltation patrio-

public; n'en ont pas muna vera d'exécution.

Les universités, que l'en considère comme des fleyers et d'insurrection, seront abolise et remplacées par des écoles spéciales, sous la direction immédiate des gouvernemens respectifs. Les professeurs né pourront ouvrir leurs contra qu'angle aveir présiblement seemis leurs cahiers aux com missaires royaux, qui les approuveront ou y apposeront leur missaires royaux, qui les approuveront ou y apposeront teur missaires royaux, qui les approuveront ou y apposeront teur missaires royaux, qui les approuveront et de étadians seront teur missaires royaux, qui les approuveront et de étadians seront teur missaires royaux qui les approuveront et de financier.

diverses sensi rops is orque d'un caté des efficiers civils et diverses questions d'économis politique et d'intérât industre de la ville de Matamera, dans lequi it déglasses et missaine de la ville de Matamera, dans lequi it déglasses probaines qu'il dennes à se messère, et le perti qu'il cont en pris de no soutenir et de paringer son nort. Cet acts est daté de 23 juilles, et il cet revête de la seguator de plus de quarante pris de le soute par de le soute par de la company de la company

rous l'a mame entraise nors des bornes que la nouvelle étiquete e posées entre un citayen français et le chof du gouvernement. Quoiqu'il es soit, M. Dupis, quoique parfaitement acqueilli ser les notabilités politiques ou seien tifiques de la chambre basse anglaise, s'est vu privé de tout commerce avec la noblesse.

On assure que son humeur en est devense besuccup ples aestratre. En désespoir de cause et si M. Dupin veut absolument se lancer dans le monde des belles manières, il y a encore assex de vide sur les bancs de notre chambre des puirs pour le recevoir, et M. Dupin peut y tenir na place tout comme un autre.

Lés difficultés qui retardant le mariage du prince Léopold de Sicile avec le princesse Maria, deuxième fill du roi des Français, out pour lance, dit-ou, les prétentions élevées d'une part pour la dot, de l'autre pour l'apanage du reyal époux. Il paraît que le roi Leuis Philipps maiste pour que le revenu du vicé roi de Sicile, qui n'est que de 2 à 300,000 fr., soit porté à 1,200,000, taux égal au revenu alloué par le roi régnant à son oncie le prince de Salerne. D'après les lettres de Naples, Ferdinand il servit distant an antention de l'autre, les pour couronner l'autres, des puissances et maistre, constatant en maistre des santifications politique. En musir de certifican de bonne vie et maisure, constatant en suitation pour cut le revenu du vicé roi de Sicile, qui n'est que le revenu alloué par le roi régnant à son oncie le prince de Salerne. D'après les lettres de Naples, Ferdinand il servit distant à des de suit mais il remembre une foit partie d'aucuse acconsissem politique. En mais les paus d'où ils seront originaires des santifications de la confédération s'entgent d'avance.

Les régiments de déportation à l'autre roupe de garaison. Les régiments des des paus d'où ils seront originaires. Du mais paus pour que le revenu du vicé roi de Sicile, qui n'est que le confedération s'entgent d'aucuse avec les bourgeois ers, advire- mais paur que le confédération s'entgent d'avance.

Les puissances qui éc

On se dechande let s'il nonstaudra suoir tant e numina-tions sans mermurer. Que fera la France, la Prance, se dit-on? Les doctrinaires afrent-ils plus pitté de nous que des Polonais? Non. Ils laisseront faire : car tandis que la liberté meurra sur les rives du Rhin, l'ogure régisera à Berlin, Vienne, et pout être à Paris.

Chambre du Commerce de la Nelle-Grisans. Mesers. Lucien Hermanth, J. U. Lavillebouvre.,
J. B. Hullin, J. A. Merle.

P. Laidlay, J. La Blanc. COMITS' P'AFFELS ! M. Thos. Urqubert, Prisident.
Mosers, J. H. Poters, et J. B. Byrne, Pice-Prisident.
Masers, James Dink, A. Questie.
W. L. Hedge, A. Field.
H. C. Cammask, et W. Bogner,
Par ordre de la Chambre,
S sept

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEARS. EXPEDIES. Brick Lion, Langdon, Baltimore, Harre Brick Daniel C. Miller, Driedill, Omit, ARRIVES Harred & Quar

Bateau de remorque Whest; des passes, avet le mavi Merchant, de Livetpoole-Rien en vue mardi meun-II a nonce que le pilothet Planet a chaviré en délier e de la bar et que Mille Williams, Downes, Palissa et le cuissière Bateau de remorque Felicians, avec les navires passebots John Linten et Louaville, de New Tork. Navire Slisha Dennison, de New York, allant an Mai

ches.
Brich Floride, —, de Bostens
Brick Carolisse, Millet, de th Havanes
Brick Obwego, Kally, de Reston,
Brick Diouisie, Latinge, de 16 Havanes
Brick Brown, Jeurdan, de Baltimbre.
Bateut 2 vap; Missouri Bolte, Salliéroll, de St. Letting
Bateut 2 vap; Revenue, Reid, de Louisville.

Bateut 2 vap; Express, Reid, de Louisville.

OUVERTUREE - 3 points de le magnificture de Granier, à rendre par les seussignées. 10 sept Tr. NICOLET à CO. 30, rue Taulonse BCOLE DE DANSE.

BORTUS e Manneur dansonder, un paMe blie qu'il « curert me chare de Danité et de Taise
pour les Jesses Gesis, les légène surent lieu tapif fils, par
tentions. Le Landy Meteredi et Banisii, « 7 metre du

A remedigué étant dinené, par la chirateur de la ser-les comport de feu Michel Honord, de la collecte des impter, prévient les déblicurs qu'ils alont à régler jus-d'au 20 courant, après écaterme, teste les compares en recompten, préviont les déblieurs qu'ils sient à régler jus qu'au 20 courant, spris caterns, tons les comptes un re-tard serent dépasés thes un juge de paix, pour être poirt tard serent cepuses une suivis dans touts la rigiteur de la lot.

B. POPULUS.

10 nept B. POPULUS.

VOING-156 sacs Asoine, et d'humitement du
bateux à papeur Missenii Bell, et à vendre par
TOURNE à BECKWITE;
10 sept maries d'Ourne de Pargle.

Mantins-d-Co'on, disce de l'Aigle.

Lis noussignés, agents de la membacture surdite.
Li Bridgewater, (Museachasette), ont maintenant den leur maganin et official à vandre à des termes raison mainten, un bel assortiment de ces Moulins, supériours, et des leurs de l was Gerewse, No. 66, rue du Camp.

Nouvellement reçu par le navire Archer, de Philadelphie, at's vendre à bon marpenux grie russen. & larges bord. Wm. G. HQLMES & Co. toe de la Lever, No. 62

A VENDRE—Cinq cents millions de brigate à prendre de la briquetetie de fan E. Disbourg, faubourg factor de Sudregaes, pour les conditions à M. François Soulet, ou à URBAIN PLAUCHE, BLARCHANDISES NOUVELLES. 10 rent—d

BANCHANDIME MOUVELLES.

A débarquement du épick Ouvego, si à sendre à des
LA termes modérés, per F. GILLET & Co., rue de Chartres, No. 57:
300 Colis Merchanuises Seches, sonsistant an Cotos
éera 2-4, 4 4 et 5-4;
Coton éera extra fort pour chemises da nagres, 7 8 et
4 4; Coton blane 3 4, 7 8, 4 4 st 5 4; Colon coru creice 7 S:

Framelies blanches, rectre, reuges et jetres, qualités sorties; Perkeles en coules; Un assortiment général d'Indiennes;

Indiennes à meubles: cotonnades bleves, &c. Aussi, en magasin, ayant droit au drawback : 40 cais es Indicanes bleuss et es couleur; 5 do. Listons de Gre 10 sept nade, 5 do. Soie à coudre. GRENADIERS Attention

La compegnie prendre les armes dimes che prochain, 14 du courant, à 6 henres du matin, au lieu ordinaire du rassemblement, en uniforme complet, paptalon blanc et veste bleur. Les réglemens sont en rigueur pour les délinquans. Par ordre du capitaine,

B. DUPERAIN, sergent major. Présent l'honoratie Charles Maurian, juge, 30 soût 1984

No. 7703 - Francis McMorrow contra er admoidres

de cure et enrég strement de la pétition et de la cédule
dans ce cas, il est ordonné par Li cour qu'est assemblée
des créanciers de l'insolvable ait lieu en pleine cour, lusdi 33 septembre prochain, pour déduire ésus raisons, s'ils ca ont pourquoi il ne serait pas décharge d'après les provisions de l'acte relatif aux débiteurs inselvables actuellement détenus en prison. Par ordis de la cour,
Bureau du Greffier, 8 septembre 1834.

10 sept—2ps F. BUISSON, dép. greffier

10 sept—2ps F. BUISSON, dep. greffier

TAT Dr. LA LOUISIANE—Cour de Paroisse,
pour le paroisse et ville de la Neuvelle Orland. chei n'est point un beau rêve, fruit d'une exaltation patriotiques c'est la vérité telle qu'elle se manifeste aux esprits
les moins ciairvoyans. La volouté des massès est inévitable et hautement avoités. Affranchiseement! liberte! tel
est le militirorète qui circule sur les deux rives du Rhin
est le militirorète qui circule sur les deux rives du Rhin
est qui appellera aux armes la patrie la plus riche et la plus
éclairée de l'Allemagne.

Voici maintenant les principales dispositions des résolutions de la configure du Vienne dispositions qui mant

toutes protedures centra se personne et ses treus sour auspenduse. Par ordre de la cour, 10 sept.—3 F. BUISSON, dép. gref F. BUISSON, dép. gref District Judiclaire.—E. Richarda contre ses erésiteirs —La cousion des biens de pétitionnaire, ayant été les créanciurs absents. Par ordre de l'honogable C. Watts, juge de la dite cour

to sept⊸9,2ps J L LEWIS, entire

Succession de Thumas P Willard,
DAROISSE DORLEARS,—Cour des Pres Avia est par le présent denné aux créanciers de le condita succèssion et à toutes autres personnes que cels pout concerner, d'avoix à déduire seus dix jours, à dete de la présente mblication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jerémish Berry, tutour des enfan Par ordre de la cour. lent W. F.C. DUPLESSIS, registe

Joseph Anglaire vs. N C Johin.

EN verta d'un ordre de fieri faciss à raoi adressé pa
l'hon. M. Blache, juge président de la cour de cit
minimum à la Bourse de Hewlett, et j'anposerai en vents publique à la Bourse de Hewlett, en coignure des rues de Chartres et St. Louis, le 29 septem bre 1534, à midi.

re 1534, à mide.
Un Terrain situé au neuveau faubourg-Marigny, dans
Un Terrain situé au neuveau faubourg-Marigny, dans
liet-No. 63, et sous le No. 1, apert un plan de L. Pilié, L. dans et pour cette ville et parausse, est dats du 36 voyer de la ville, déposé dans l'omée de ct. Le Gardeur, notaire public, edit terrain meurant 30 piede de face à la rue de l'Union, sur 190 piede de profondeur à la rue Joséphine, dont il forme l'enceignore. Cette criée étant la seconde et dernière, ledit terrain sera adjugé sú plus haut enchérisear, payable dans un an, en un bond avec bonne et valable caution portant intérets à 5 pour cett, du jour de la vente, et hypothèque aux la propriété vendue jusqualen profest rendue jusqualen.

qu'au parfait pasement.

10 sept

B. BEAUREGARD, marshal

J. B. Mullen, Wm. Bishop, et F. Sauton vs. James Rosch-N vertu de trois ordres de deri facias à moi adressés par l'hon. Martin Blachs, juge prérident, et L. Bermudes, juge conseiller de la cour de cité, j'expoterai en vente publique, le 14 octobre 1834, à midi, à la Bourse de weste publique, le 14 octobre 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, 8 Terrains situés au faubourg Washington, derrère la presse à coton, apert un plan dresse par Jh. Filit, voyer de la ville, daté le 7 avrii 1833, et déposé dans l'étude de Théodore Seghers, notaire public, désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'ilet No. 7, et Nos. 6, 7 et 8 dans l'ilet No. 10, les terrains Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, siesurant chacun, 24 pieds de face à la rue d'Amous, entre les rues de la Presse et Montégut, sur 100 pieds de profundeur, et le No. 1, étant un terrain d'escoignure. Les terrains aux 6, 7 et 8, mesurant chacun, 25 pieds de face à la rue de la Presse, entre Morales et Bons Enfans, sur 104 pieds de profundeur, le terrain No. 6, formant encoignure, la tunt manira, américaine, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : comptant.

Mde. Ve. F. Drosa vs. Brothèrs et Mooney.

10 sept

B. BEATREGARD, marsimi

Mde. Va. F. Droug vs. Brothers et Mooney.

F. Wertu d'en ordre de fieri fiebas à moi adressé par

Li l'ion. M. Blache, juge président de la cour de étié,
j'exposerai en vents publique, le 39 sertembre 1834, à
misi, à la Bourse de Hewiett, escoignure des vess de
Chestres et St. Louis, deux terrains attaée au fautbourg

Montreuil, dans l'itet Noc & et sons les Nes. 13 et 14,
mesurant ensemble 106 pieds de face à la res Désiré, sur
180 pieds de profondeur. Cotte créé étant la seconde et
dernare, lesdits loss arrors de danés an plus liste tenchéradernière, leudiu lots zeront adjegés au plus lient euchém-seur, payable à un an en un bond portant hypothèque su la propriété vendue avec bonne et valuble cussion, avec inla propriété vendue avec bonne et vette, jusqu'au par térêt à 5 pour cent. l'us, de jour de la vente, jusqu'au par B. BEAUREGARD, marshall

LES PRESIDENT, DIRECTEURS &c.
De l'Association Consolidée des Habitans de la Louisiane,
contre Joseph Verloin Degray et Marie Héloise Saalet,

sa feinme.

N servit d'un ordre de nérile et de vente à moi adres
La se par l'honorable Cour du 1er. District Judiciaire
de la Louisiane, j'exposerai en vente le Samedi I f Octobre prechain, à I I heures du matin, sur les lieuz, la preprieté ci après, décrite, tavoir : Un Lot de TERRE situé dans la Paroisse de Jefferson à environ 5 milles de la ville de la Nouvelle-Orienie, en la rive droite du flerve, mesurant trois arpens de fateran fleure sur quarante arpente de prefondeur, boras sur la li-gne supérieure par l'habitation de Jules Fazende, et seu

gne superieure par l'habitation de Jette Fazende, et ser la ligne du bas par le propriété dudit Joseph Verloin De-gruy, ensemble avec les édifices qui e'y trouvent, sinsi que las quinze eschwes cientres, savoit : Klem, Spencer, John, Len, Charles, Lubin, Robert, Livage, Marthe, Henriétte, Hary, Charles, Bitt, Suzanne, et John, saisis dans l'amire di dessus. Conditions: omptant.

20. Une Habitation située dans la Péroirée de Jesses de Jesses de la ville de la contrata del contrata de la contrata del contrata de la contrata de la contrata de la contrata del contrata del contrata del contrata del contrata de la contrata del contrata del

2°. Une Habitatica situés dans la Ferosse de Jefferson, à environ quatre millés audestant de la ville de la Nouvelle Orléans, sir la rive droite du fleuve, mesurghit huit arpents de face sur quatre-vingts arpents de profondeur, boraés sur la ligne supérieure par los trois arpents de terre ai-dessus décrits, appartement au dit Joseph Vagfoin Dogruy, et sur la ligne n bas par la prepriété de B. Saulet, ensouble avec les édifices, inécaniques à vapeur ustanglés aratoires, 18 chevaux américains, quatre mista, 14 heauf de tire. É veches et les casarante-trois esclaves 14 bœuis de tire, 8 vaches et les genrante-trois esclave

VENTER & LENGAN, PER I: LECARPENTIER.

Liena vendet enfedictentrantende, to bet L. henret et digite de Papale endet, eur le N rée, anter l'Sylvies et Giest, 100 besie de fa magés, in siduarquement de belons à vapour l 10 republishe.

IL arra vendu anjoing and accepted, to be eman, and reserve, à 10 better her magazin dean, no. St. Louin, No. 45, fet million de maines, de la
porçolaine at de crival, desire presentation de devel
ité supérieure. Les personnées de déviseures que le la
lité supérieure. Les personnées de la timentaliste et devel
promisés promotent en authorité timentalistes. 

PAR TRICOU e CANONGE.

EUDI, 11 du comant, il osse venda à la Bonne de Hewlett,

James, nêgre créole êfe de 32 ane, il est assez boà derpentier et faigeur de poulles; il est gerantie de tope les vioce et maladies prévues par le loi.

Cânditions : à mois de deble, les formiseent une abliquement endougé à estifacilis et une hypothesser.

10 septembre

PAR FERNANDEZ à Vendand de Ballicot, 13 de cou ant, il se fi vende à la Ballicot, 13 de cou ant, il se fi vende à la Ballicot.

Bodine de Hewlett, L'enclave Harriet, agée d'écution 10 aus benne des nestique, pleinement garantie. ante, et une bonne do itions : comptant. L'acte de vente sera pand chia Wit. Thewis, notales mode included the transfer of the first of t

public, enz frais de l'acquéreur.
PAR JESLACEIX PAR J B BLACTIC.

E merdi, 1d d'ostobre prochein, à midi, à le finnes de
Lé Hewlett, il sera vendu par ordre du syndie des cal-anciers de M. Barlhélemy Chuvin Dildry, les progrèdés
pèréprès désignéss, abandoméss par ledit le C. Deley, à

phisprès désignées, abando hées par leuit M. C. Deléy, à les créanciers.

Un Lot de Term siplé dans la peroisse St Bernard, à environ 5 milles au-demons de la Mile. Orléans ce de mêrine bord du fieuve, priest un arpent de fiser au fieuve, priesteur en leur lignes par de mêrine par le No. 6, espéa plan dressi per M. A. D'Hémetsure, député vover de la ville le 15 mars 1832. Il y spinite deux maisons de paltre, neuves, briquetes entre pariette, et leurs dépendances.

Un Loude Terre siné un faubourg Marigny, manualité 60 piede de face à la rite d'Ameur, et 120 piede de face è la rue Mandade de face à la rite d'Ameur, et 120 piede de face è la rue Mandade de face à la rite d'Ameur, et 120 piede de face è la rue Mandade de face à la rite d'Ameur, et supplie de face è la rue Mandade de face à la rite d'ameur, et supplie de face è la rue Mandade de face à la rite d'ameur, et supplie de face à la rite d'ameur de face à la rite d'ameur, et supplie de face à la rite d'ameur de la rite d'ameur de face à la rite d'ameur de la rite d'ameur de face à la rite d'ameur de la rite d'ameur de la rite d'ameur de la rite d'ameur de la rite d'ameur d'ameur d'ameur de l'ameur de l'ameur de l'ameur de l'ameur de l'a

yes, on outre du prix de l'adjudication, une route l'agree à raison de \$20 par mois, en doulermité d'un este passé par devant M. Félix de Armas, notaire, en date du 5 exclobre 1830, s'il n'aime mieux éteindre cette rente viagère, moyennent une romme de \$1,500 codiptant, qu'il paiern au propriétaire de la dite rente.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, du jour de ja

Gonditions: 6, 12 ct 18 mots de crédit de jour de la vente, en billets endossés à le astisficate du syndie, arte hypothèque apéciale jusqu'è parfeit patement.

Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Goire, notaire public, aux frais des acquéreurs.

10 sept.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

AMEDI, 27 du courant, il sero vendu at No. 144, rue da Bassin, entre Cesti et St. Louie, à 4 houres de Paprès midi, le contents d'une gruceries bien asserties, consistent en liceure. Hé Re, es une assattis d'autres

eoneistant en liqueurs, thé, &c., et une quantité d'autres articles. Conditions à la vents. 10 sept PAR T. MOSSY et GARIDEL.

UNDI 13 Octobre prochein, à midi, à la Bourse Il Hewlett, il sera vendu, par ordre dra syndies des oréanciers de Mr. Barthéleary Chauras De org. les es-olavos suivans, aba-dont és par le dis Barthéleary Chaug

vin Delety à ses ordanciers:
Jusques, agé de 24 ans, bon à tout sur une habitation; Madison, de 24 ans, do Jo: Bub. 34 ans, de do; genry, so une, so que Amer, 20 une, en est Baprisse 30 une, bon nègre de champ, ayant été marton: Georges, 18 une, curber et domentique; James, 28 une, charretier et bon nègre de champ: Louis, cunço, de 50 une, nègre de champ; Louise, 26 une, blanchisseuse. nliseruse et domestique de maison: Rusine: enfant de Louise, 10 ans, domestique; Marguerite, 20 ans, de, mestique, un peu pliseuse, contin de et un peu plus-nitre; Certie, enfant de Blerguerite, 4 ans; Ponny ou Frankey, de 35 ans, bonne blanchiseuse it negresse grankey, de 30 ans, bonne bianchineque ut reputed de champ, ayant été une fois marragians aifant diaces ou Grassey, de 12 ans, domestique; Julie, 45 ans, a-yant une hernie, hespitalière pour soiguer les pègres malades, Rese on Maniita, 32 ans, émissière, lumne utao el plisactina.

Tous ees nègres ont été longiems employés dans un hantier de boss à brûler. Conditions de la tente: Payables par les acqu 4, 8 et 12 mois, de la date de l'adjudication, en billete endo-és à la satisfaction de syndie, avec hyp-thèque u-qu'à parfait paiement. Les actes de vette és che. Mr. Jules Mossy, notaire, una frais des ac-

anévrnre. PAR Jos. LECARPENTIER. PAR Jos. LECARPENTIER.

UNDI, 15 septembre 1894, h midi prácis; à la BourLi su de Hewhett,
Une multiresse notamée Harriet, à gée de 51 aus environ depuis 3 aus dans le pays, parlant anglais et français,
contarière, domestique de maison, garantie des vious et
maladies prévues par la loi.

Conditions: 6 mois de crédit en billet endowé à satis-

Conditions: 6 thois de creun, on minor multiresses factions et portant hypothèque sur la dite multiresses L'acte de vonte arra, passé parievant T. Seghern, not-PAR F. DUTILLET.

Il suce vendu le 6 octobre prochain, à midi, à la Bourse Flowlett, pour compte de la succession de danse Anne Du-bord, décédée épouse de Antoine Risano Le mulatre José, créole, agé du 13 à 20 ans, ayant, été

marron.
Conditions : 6 mais de brédit, en billets endassé à la maisfaction de T. Massy, esteanteur testémentaires 8 septembre — 14

TEMPLE D'ILLUSION.

OU LE COSMORAMA VOYAGEUR. L'IENT de a'établir sous des Tentes, dans un terrain près du Rail-Road, enceignure des russ Champs-Bly-es et Victoire, sur la droile du Chemis-à-Coulisses. Le semorama dissi en plan-sir, et le jour étant parfeitrment convenable pour la perpective de ses points de vue, il est sisible tous les jours, depuis six héures du matin jusqu'à neul du soit. Première exposition: des vies du part de risible test tes jours, arpuse un cul c'e soir. Première exposition: des vies au part de Beitlaux e les villes de Saumur, de Londres et de Toulouse; Caréassonne ou la revue d'un régiment de Chaneurs; une vie de Péris; le place Vendême et la colonne, à Parie; la ville de Fontoney dans la Vendée; le Bâvre de Grate; Politer, Athènes (eri Grèce) et Bayonna, Le pius d'entrée est de 25 sons et moitié prur la più-fants.

fagie.

OUVERTES FRANCAIRES—15 beiles convertes de 3 points; de Monspélier, en déberguement du brick Actif, à vendre par A. QUARTIER & BOUTIN. A. S. GEORGES,

rne St. Louis, Na. 28 l'emploi en s'adréssant au bufoaf de la Compagnio des canque de Barataria et de Lafenrelle. 8 sept.—3 A VIII-On a becom de cix ou deces bes Mulvie. h'a-dresser au bureau de cette feuille, ou su No. 88, res

PORTEFEUILLE PERIOU-II a eta postin A doute la trait du 4 de ce noté, à l'ancesquere des mes Julie et des Magazins, un pertefesible en merequire centement quelquer notes, sei billet de hanque de d'e partire, et en de cinq, de cetté ville, sinel qu'un billet en deviet u du 30 juillet 1834, payable énes trate jeus, à l'ardre de sounsigété, et tiré par J. Bayon, lequel ayant été payé devient de sulle maleur. Une récompense proportionnée à la valeur des autres objets, surs dennés à ceité qui Jes appendient de des autres objets, surs dennés à ceité qui Jes appendient de des autres objets, surs dennés à ceité qui Jes appendient de deschired. rapperiera de éducigos. S objet

RECU dernièrement et à voadre par les mustigaris: Vin Radge en barrique et un enime ayant droit att drawback.

Do, Hormitage; do. Chempageo, Ira. qualice. Do. Bourgogne; Chambertin; Romando et Nu de et Nusts de. Grennelle ! Liqueurs assorties; Monthes Abeyoube ; Kirries

Geniètre de Hollanda, Ire, quallet; Eau de Vie éme, prouté; Boi rafiné de l'embroke en Pales : Fromage de Gruyère; Fleurs de Camonille; Opines; Convertures françaises & et 12 paints ; Conen Berns 3 4; coton bione 7-8; parkele ; Indiennes françaises ayant desit au dentinch Mausselines imprimeen; Rober; Callaction;

Richtus en muteutines suivers. T. 21COLET & CO. the Tontones, No. 35. 5 west VENTI - 561 catere Houre Sant, es de ave

A van Date-368 cases bloce films, ou de com by the byte byte carolinds. The major 190 see raif vot de la Bress. 500 caining. The major 190 see raif vot de la Bress. 10 barillé Arabiel de Mayarque; 100,000 Cigares de Havans, inquiper le gentate Abendemen. Sub-ven GARCIA, BUTO & Co. Too St. Look, N.

DEFIANDE On Southern freiver & s.

Debland tenenter, entitlermant gennt meledier prateurs per fa lei. Brateurs. 139.04 3 sept